



TECHNICIEN(NE) DE PRODUCTION INDUSTRIELLE

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ

TPI

Formation validée par le titre du Ministère du Travail :
Titre Professionnel Technicien(ne) de Production Industrielle

Description du métier

Le/la TPI a en charge le fonctionnement d'une ou plusieurs lignes de fabrication constituées de postes de travail manuels, semi-automatiques ou automatiques liés entre eux par le même produit fabriqué. En équipe, il/elle réalise la production en série de pièces manufacturées conformes en qualité, en quantité, dans le temps et le délai prévus.

Ses missions sont : la préparation, le lancement et le suivi de l'activité et de la performance de la ligne de production, la régulation des dérives du processus de production, la résolution des dysfonctionnements sur la ligne de production, l'organisation de l'activité des personnels de production et leur accompagnement. Il/elle respecte et fait respecter au sein de l'équipe les règles d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement, les procédures, les modes opératoires et les principes du développement durable de l'équipe.

Financements

Pôle emploi, CPF, CPF Transition, OPCO, Agefiph...
Entreprises : Alternance / Plan de Développement des Compétences...
Financement individuel

Coût de la formation

Devis sur demande

Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter !

MODALITÉS GÉNÉRALES



Filière : Industrie
Sous-filière : Production



Durée de la formation :
875 heures : 700 h en centre
+ 175 h en entreprise



Type de diplôme :
Titre professionnel de niveau 4



Pré-requis :
CAP/BEP ou BAC toutes filières avec expérience industrielle

Qualités requises :
Organisation, Rigueur, Polyvalence, Esprit d'analyse, Aptitude à animer et à travailler en équipe



Niveau de sortie :
Équivalence BAC



Référentiel de Certification de l'AFPA
Technicien(ne) de Production Industrielle

Code titre : TP-00295

Millésime : 07

Date : 26/06/2019

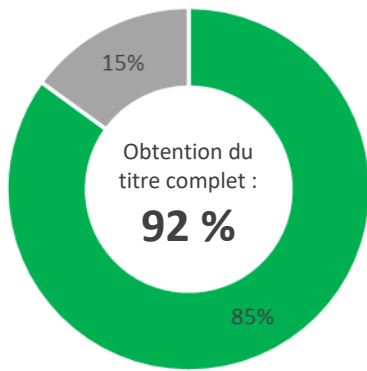
Fiche RNCP : RNCP34146

Après la formation...

- Intégrer directement le milieu professionnel
- Poursuivre en formation TSPI (Technicien(ne) Supérieur(e) de Production Industrielle)

Métiers accessibles

- Technicien(ne) de production
- Technicien(ne) d'atelier
- Technicien(ne) d'îlot
- Technicien(ne) de ligne
- Technicien(ne) de ligne automatisée
- Régleur(euse)



- Insertion professionnelle
- Poursuite d'études
- Recherche d'emploi

Taux d'abandon : 0% en 2019-2020

Sources : bilan de formation et enquête interne
Automne 2020 (tous publics confondus)

Nos +

Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation
Un lien permanent avec les entreprises pour favoriser le retour à l'emploi

Des formateurs experts qui transmettent non seulement leurs connaissances mais aussi la passion de leur domaine

Un suivi administratif des plus fiables et sérieux

Le CFC, c'est toute une équipe à vos côtés !

Compétences du titre professionnel TPI

CCP1 : Piloter une ligne de production industrielle

- CP1 : Organiser un poste de travail
- CP2 : Démarrer et arrêter une ligne de production industrielle
- CP3 : Contrôler la conformité des pièces produites et stabiliser le process de production industrielle
- CP4 : Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement sur une ligne de production industrielle
- CP5 : Suivre l'activité et la performance de la ligne de production industrielle

CCP2 : Organiser une production et optimiser le fonctionnement d'une ligne de production industrielle

- CP6 : Organiser l'activité des personnels de production
- CP7 : Accompagner les personnels de production à leur adaptation au poste de travail
- CP8 : Mener des actions d'amélioration technique ou organisationnelle sur une ligne de production industrielle

Possibilité de ne valider qu'un seul CCP
(Certificat de Compétences Professionnelles)
→ renseignements auprès du coordinateur de formation

Organisation de la formation

Méthodes mobilisées

Séances de formation en présentiel ou distanciel
Séances en groupe entier ou en demi-groupe sur plateau technique

Modalités d'évaluation

Évaluations en Cours de Formation (ECF) prises en compte lors de la validation finale

Répartition des heures de formation

En centre de formation : 20 semaines (700 heures)

En entreprise : 5 semaines (175 heures)



Notre projet : Osez l'excellence !

Construire ensemble un parcours professionnel qui prend du sens sur le chemin de la vie.

Notre mission éducative se fonde sur les valeurs de notre projet :

Porter une attention à chacun, faire confiance, accompagner, faire grandir pour réussir.

Valeurs ajoutées de l'établissement :

Un référent coordinateur pour chaque formation

Une aide à la recherche d'entreprise d'accueil

Un suivi de la formation grâce au carnet de compétences

Un livret d'accueil de l'apprenant pour vous accompagner

HORAIRES de formation

8h00 - 12h00
13h00 - 16h00

RESTAURATION

Self ou cafétéria sur place

SITUATION

- Gare à 15 min à pied
- Ligne de bus à proximité

Procédé d'admission à la formation

- Réunions d'information collective / Webinaires (inscription sur le site www.cfc-scse.fr)
- Examen du positionnement en formation et de la demande à partir du dossier de candidature et du test de positionnement
- Entretien de motivation avec le coordinateur de formation

